



## Erreur d'attribution de cave

Par **Seb38400**, le **25/01/2021** à **21:11**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement il y a 2 ans de cela, avec une cave, bien présente sur l'acte de vente.

Le jour de la vente, nous sommes allés aux caves avec l'ancien propriétaire et l'agence pour me montrer ma cave (vide) et la clé qui ouvre et ferme correctement.

Après la vente, je m'installe donc dans cette cave et y entrepose beaucoup d'affaires puis je ferme la porte.

Je suis descendu à ma cave hier, la porte et le barillet ont été changés et, en regardant par dessus la porte, mes affaires ont disparu.

Après plusieurs recherches, il semblerait que j'occupais la mauvaise cave, mais cela donne-t'il droit de changer la porte et de jeter mes affaires ? Dois-je aller porter plainte à la police ?

Je suis vraiment perdu, merci pour votre aide précieuse.

Cordialement.